



SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE POUR LES DENTUROLOGISTES

Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité liée à des blessures ou des dommages résultant d'un acte négligent, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant des activités professionnelles que vous exercez à titre de denturologue, ou si une plainte est déposée contre vous auprès de l'organisme de réglementation de la profession assurée que vous exercez.

Cette assurance protège les denturologistes en assurant la coordination et le paiement de votre défense juridique en cas de réclamation à votre encontre. Votre assurance responsabilité professionnelle couvre également le coût de l'indemnisation du client ou des dommages.

Tarifs de l'assurance responsabilité civile professionnelle 2026-2027 :

2 000 000 \$ par événement 5 000 000 \$ agrégé	320 \$
5 000 000 \$ par événement 5 000 000 \$ agrégé	490 \$

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées.

Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- La déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, la lettre de plainte de l'ordre ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

Pour signaler une réclamation, communiquez avec Berkley Canada à claims@berkleycanada.com.

Ligne d'assistance juridique pro bono : 1-800-387-4452

Points saillants de la couverture de l'assurance responsabilité civile professionnelle 2026-2027 :

Formulaire de politique	Événement
Frais disciplinaires	150 000 \$
Couverture du tribunal des droits de la personne NOUVEAU	Incluse dans la couverture des frais disciplinaires
Remboursement des frais de défense pénale (à l'exclusion des abus)	150 000 \$
Remboursement des frais de défense pour les abus	150 000 \$
Perte de revenus	Jusqu'à 1 000 \$ par jour
Fonds de thérapie et de conseil	25 000 \$ / 50 000 \$ agrégé
Territoire de couverture	Canada

Produits et services d'assurance supplémentaires :

Assurance responsabilité professionnelle des cliniques

En cas de réclamation, le professionnel traitant et votre entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. Cette assurance protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances. Cette assurance est recommandée si vous avez des professionnels qui travaillent pour ou au nom de votre entreprise et qui facturent sous son nom commercial ou si vous avez une entreprise constituée en société. Les montants de garantie sont partagés entre vous et votre nom commercial.

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les pertes financières si vous êtes poursuivi en raison de blessures corporelles ou de dommages matériels causés par vos services ou par les activités de votre entreprise, mais non liés à votre prestation de services professionnels. Cette couverture est recommandée aux entrepreneurs indépendants qui n'emploient pas de personnel. Si vous avez des professionnels qui travaillent pour ou au nom de votre entreprise ou si vous avez des biens à assurer, BMS vous recommande de souscrire à une assurance clinique plutôt qu'une assurance responsabilité civile générale.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez visiter le site www.dao.bmsgroup.com ou communiquer avec BMS pour souscrire une assurance ou renouveler votre assurance.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

 1-855-318-6558
 dao.insurance@bmsgroup.com
 www.dao.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

bms.



SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE POUR LES DENTUROLOGISTES

Forfait clinique

En plus de la responsabilité civile générale, cette assurance couvre également le contenu, la perte d'exploitation et la criminalité pour garantir une protection complète à votre entreprise. **La couverture du contenu** comprend les articles habituels d'un bureau, notamment les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout inventaire, toute amélioration et tout aménagement dont vous êtes responsable. **L'assurance des pertes d'exploitation** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie). **L'assurance contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues au détournement, à la fraude ou au vol d'argent, de valeurs ou d'autres biens appartenant à l'entreprise.

licenciement abusif, de discrimination, de harcèlement sur le lieu de travail et de représailles. Elle est recommandée si d'autres personnes travaillent pour votre entreprise ou en son nom.

Forfait de services juridiques

Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

Assurance solutions juridiques personnelles et/ou des entreprises

L'assurance solutions juridiques personnelles couvre les frais et les dépenses juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : litiges contractuels, litiges relatifs à la location, litiges en lien avec un véhicule automobile, protection du permis de conduire, poursuites en cas de dommages corporels, poursuites en matière de protection de la propriété et défense en matière fiscale. **L'assurance frais juridiques des entreprises** couvre les frais juridiques liés à la résolution d'un certain nombre de litiges, notamment la protection supplémentaire des employés, la défense juridique en matière d'automobile, la défense en cas de litiges contractuels et de recouvrement de créances, les recours en matière de licences légales, la protection fiscale ainsi que la poursuite pour dommages matériels et corporels.

Couverture accident 24 heures sur 24

Cette couverture prévoit le versement d'une somme forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente à la suite d'une blessure accidentelle.

Assurance maladie grave

Cette assurance aide à couvrir les frais liés à une maladie grave telle qu'un cancer, un infarctus ou un accident vasculaire cérébral. La police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable qui vous permet de vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans vous soucier des contraintes financières.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez visiter le site www.dao.bmsgroup.com ou communiquer avec BMS pour souscrire une assurance ou renouveler votre assurance.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

1-855-318-6558

dao.insurance@bmsgroup.com

www.dao.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrétées dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

bms.